



HABITATION
Territoires du Nord-Ouest

PROGRAMMES D'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES

Modifications relatives à la mobilité et à l'accessibilité

Le financement est offert aux propriétaires pour qu'ils puissent effectuer des modifications à leur résidence afin d'y améliorer l'accessibilité et de permettre aux personnes handicapées de continuer à vivre de façon autonome.

Financement disponible

Un prêt-subvention pouvant aller jusqu'à 50 000 \$ par année est offert.

Date limite

La période de présentation des demandes s'échelonne du 1er avril au 31 octobre de chaque année.

Admissibilité

Vous pouvez avoir accès au financement si :

- vous êtes résident des TNO;
- vous êtes un propriétaire en situation de handicap ou si vous êtes propriétaire et un membre de votre ménage est une personne handicapée;
- vous pouvez fournir une lettre ou un certificat médical d'un professionnel de la santé, comme un médecin, un optométriste, un audiologiste, un ergothérapeute, un physiothérapeute ou un orthophoniste, qui confirme l'incapacité de l'occupant;
- vous avez plus de 19 ans;
- vous vivez aux TNO depuis au moins trois ans;
- vous vivez dans votre maison depuis au moins un an;
- vous possédez une maison à l'intérieur de limites municipales et avez accès à un approvisionnement continu en électricité, en eau potable et en chauffage;
- vous possédez une maison qui a un système fonctionnel de confinement des eaux usées;
- vous avez un revenu de ménage faible ou moyen sous le plafond de revenu mensuel pour votre collectivité.

Comment présenter une demande

Pour présenter une demande, veuillez communiquer avec le bureau de district régional d'Habitation TNO par téléphone. Vous devez rencontrer un conseiller à toutes les étapes du processus de demande.

Beaufort-Delta (Inuvik) : 867-678-8060

Sahtu (Norman Wells) : 867-587-5100

Nahendeh (Fort Simpson) : 867-695-7700

Slave Sud (Hay River) : 867-874-7600

Slave Nord (Yellowknife) : 867-767-9332, poste 85481

Les informations fournies ci-dessus ne sont qu'un aperçu du manuel du programme d'Habitation TNO. Elles n'ont pas préséance sur lui ni n'ont l'effet de le remplacer.